

NOUVELLES DE SAINT-VÉРАН, NOTRE COMMUNE

LE CHANT DU COO

PUBLICATION GRATUITE

Printemps / Été 2015 - N° 11

LE BUDGET

LE PETIT TRAIN

LA VOIRIE



Sommaire

Le mot du Maire	3
Le budget 2015	4
La voirie	5
L'Observatoire	6
La Maison du Soleil	6
Le petit train	6
Accueil et circulation	7
Le ski alpin	7
Le ski nordique	7
La halte-garderie	8
L'École	8
La cantine	8
Festi' Saint-Véran	9
Saint-Véran Culture Développement	10
L'Info biblio	10
L'État-civil	10
Le bloc-notes	10
Le point météo	11
Le printemps en fleurs	11
La recette de Claudine	11

**LE CHANT DU COQ est une publication
de la mairie de Saint-Véran**

La Ville - 05350 Saint-Véran

Téléphone : 04 92 45 83 91

Fax : 04 92 45 81 98

Email : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication :

Danielle Guignard, Maire de Saint-Véran

Photographies :

Mairie - École - Marie-Odile Lecomte

Dominique Menel - X

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts
gérées écologiquement (label PEFC).



**DEVENEZ
AMBASSADEURS
DES
HAUTES-ALPES**



MYHAUTESALPES.COM



Le mot du Maire



Bien chères Saint-Véranaises et bien chers Saint-Véranais, l'hiver est bien terminé, du moins nous le pensons, mais nous savons bien que le printemps, dans nos montagnes, nous réserve des surprises !

Je ne voudrais pas commencer ce Chant du Coq sur une note pessimiste, mais au contraire vous dire que les jours grandissent de plus en plus, que nous avons beaucoup, énormément d'ambitions, de projets pour notre magnifique Commune, la plus haute d'Europe, bien sûr ! Et ce, malgré un budget très serré !

Les subventions de nos financeurs habituels (État, Région, Conseil départemental) sont de plus en plus difficiles à obtenir et les charges communales sont grandissantes ; aussi, c'est dans l'air du temps, on nous rabâche, il faut mutualiser, ensemble on est plus fort...

Les deux cantons Guillestre - Queyras ne font maintenant plus qu'un. Les conseillers départementaux, Marcel Cannat et Valérie Garcin-Eymeoud ont été élus le 22 mars dernier. Actuellement nous travaillons à la fusion des Communautés des communes Guillestrois - Queyras qui pourrait être effective pour 2017 ou 2018. La compétence eau devrait devenir intercommunale pour le plan local d'urbanisme, la gestion des sols (permis de construire, etc.), c'est un peu plus flou.

Nous sommes au 21^e siècle, les habitudes de consommation changent, à l'ère du numérique, les mentalités évoluent énormément... Il est aussi fortement à souhaiter que le réseau Internet, chez nous s'oriente, rapidement vers un débit correct. À l'heure où on parle de télétravail, comment intéresser les jeunes à venir s'installer chez nous avec un débit aussi lent ?

En attendant à toutes et tous, je vous souhaite, très sincèrement, au nom de toute l'équipe municipale, un excellent été et sachez que tous nos projets ne pourront se concrétiser qu'avec votre aide et votre enthousiasme !

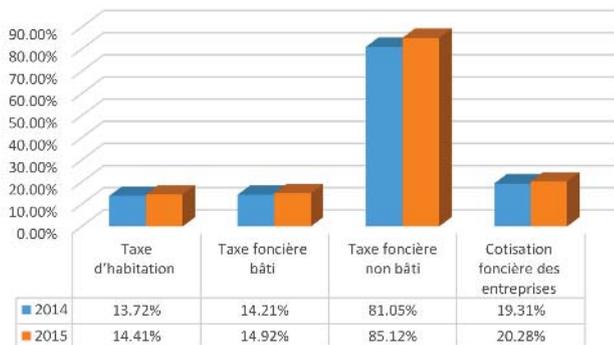
Danielle Guignard

LE BUDGET 2015

Un budget, ce n'est pas qu'une suite de chiffres dont l'énumération aurait tendance à faire tourner les têtes. Un budget, c'est un outil dont les collectivités usent pour annoncer sans faux semblant quelle sera leur action et combien cela va coûter. C'est un cadre tracé à l'intérieur duquel est recensé ce que demain sera fait.

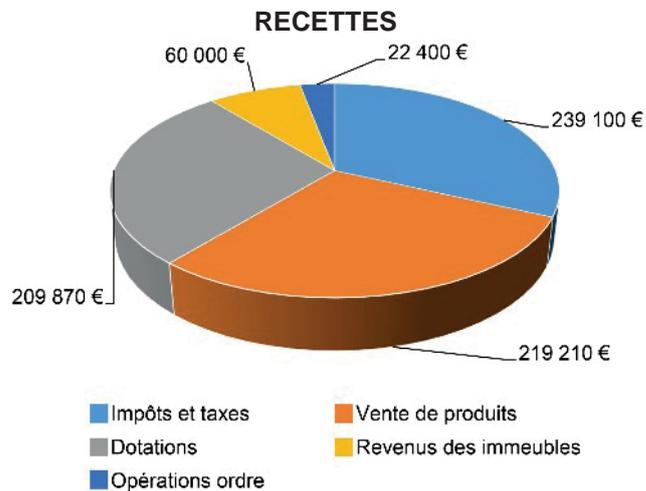
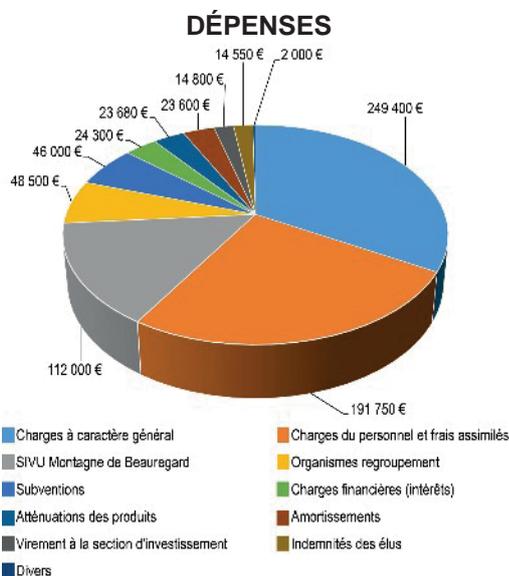
Dans un contexte général difficile, le conseil municipal a voté le 30 mars un budget rigoureux. Les charges communales sont en augmentation effrayante. Le déficit récurrent des remontées mécaniques déséquilibre de façon inquiétante le budget, de nouvelles dépenses pour les rythmes scolaires (13 000,00 €) ou encore la navette des Escartons (13 600,00 €), la dotation générale de fonctionnement, attribuée par l'État diminuée d'au moins 7% nous ont conduit à augmenter le taux de perception des taxes locales par rapport à l'année 2014.

Les taxes locales 2014 et 2015



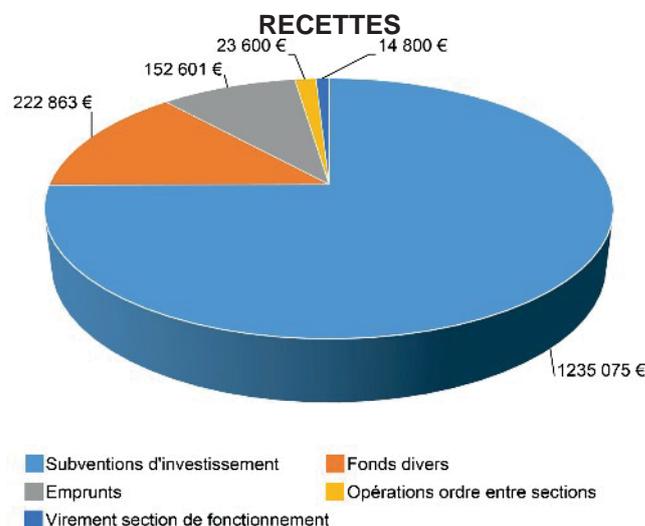
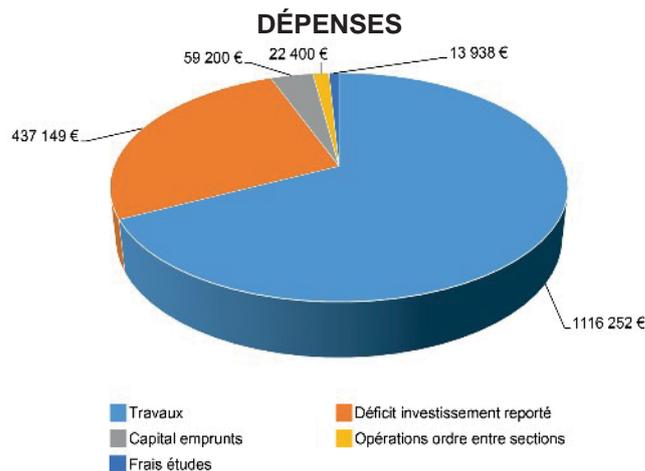
Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la Commune. Pour cette année, il s'élève à **750 580,00 €**



Le budget d'investissement

Le budget d'investissement retrace les programmes d'investissements en cours ou à venir. Les dépenses correspondantes sont financées par les ressources propres de la Commune, les dotations et subventions et le cas échéant par l'emprunt. La section d'investissement a vocation à modifier, entretenir ou développer le patrimoine de la commune. Cette année, le budget se monte à **1 648 939,00 €**



Danielle Guignard

LA VOIRIE

De la Cala au Chatelet

Le chantier des deux quartiers a débuté le 4 mai et devrait être terminé à la lecture de ces lignes. Nous en avons profité pour faire une vérification de toutes les bouches à clé ainsi que des regards avec un remplacement si nécessaire. L'option du caniveau central en béton coulé en place a été abandonnée au profit d'un caniveau résine. Un enrochement a été réalisé à Saint-Claude pour permettre un meilleur stationnement.



Travaux d'un montant de 114 334,00 € H.T. financés par :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	11 785,00 €
Direction régionale des affaires culturelles	10 000,00 €
Département des Hautes-Alpes	68 195,40 €
Commune de Saint-Véran	24 353,60 €



Merci à tous les riverains pour leur compréhension durant ce chantier.

Serge Philip et Christian Isnel

L'OBSERVATOIRE

Les travaux de reconstruction de la base-vie de l'observatoire sont presque achevés. Il reste cependant quelques chantiers à terminer, parmi lesquels l'électricité, la plomberie et les revêtements de sol. La réception du chantier est fixée à la fin juin. Il restera alors un petit mois aux bénévoles d'AstroQueyras pour équiper les locaux en mobilier et surtout remettre en marche tout le matériel scientifique.

Dés le 1^{er} août, tout sera donc fin prêt pour recevoir la première mission AstroQueyras et les premiers visiteurs d'une nuit. Signe du succès de l'opération : le planning des missions est quasi complet jusqu'à fin octobre. Les premières réservations pour les visites d'une nuit sont d'ores et déjà enregistrées. Le site internet <http://www.saintveran-astronomie.com> précise les modalités de réservation. Pour cette première année de fonctionnement, en attendant que la structure de gestion définitive de l'astronomie villageoise soit opérationnelle, c'est l'association « Saint-Véran Culture Développement » qui assurera l'organisation des « Nuits de l'Observatoire ».

Le lundi 3 août marquera officiellement le début de la troisième vie de l'Observatoire*, puisque c'est à cette date qu'est programmée l'inauguration officielle de la nouvelle base-vie. De nombreuses personnalités sont attendues à 3000 mètres ! Les villageoises et villageois sont bien entendu cordialement invités à venir partager ce grand moment. Après la cérémonie, rendez-vous est donné à tous 1000 mètres plus bas, sur le chantier de la Maison du Soleil pour la pose solennelle de la première pierre. Le programme détaillé de la journée sera communiqué en temps utile.

LA MAISON DU SOLEIL



La Maison du Soleil, bientôt implantée dans une extension du Bouticari, sera en construction au cours du second semestre 2015. Cet établissement, dont l'ouverture est prévue début 2016, sera dédié à la compréhension du fonctionnement du Soleil, à ses interactions avec la Terre, aux énergies nouvelles et, d'une façon générale, à tout ce qui concerne le Soleil. Il s'adressera au grand public et aux scolaires. L'Observatoire de Paris (CNRS) installera du matériel d'observation solaire de grande valeur dans le « vaisseau solaire », au premier étage du bâtiment. Au rez-de-chaussée, de nombreuses expériences interactives

permettront au public de mettre la main à la pâte, expression chère au regretté vulgarisateur des sciences Georges Charpak (prix Nobel de physique en 1992).

Saint-Véran, grâce au renouveau de l'Observatoire et à la Maison du Soleil, marque ainsi fermement sa volonté de proposer une offre de tourisme scientifique correspondant à une forte demande du public. Une récente étude diligentée par l'Agence Départementale de Développement Économique et Touristique des Hautes-Alpes (ADDET 05) en atteste, de même que le succès d'établissements tels que l'Observatoire des Baronnies Provençales, dans le sud du département, ou du Pic du Midi, dans les Pyrénées.

* Après la période CNRS de 1974 à 1982 et la période AstroQueyras de 1989 à 2013.

Danielle Guignard

LE PETIT TRAIN

Départ à 7h30 avec les premiers randonneurs du parking de Beauregard, il revient ensuite à 8h30 au même endroit pour embarquer d'autres marcheurs. À partir de 9h30, le départ se fait au parking de Sainte-Luce avec une rotation toutes les heures en transportant 60 passagers. À la pause de midi, il pourra à nouveau revenir chercher les vacanciers en bas du village. Le tarif très attractif du billet, à savoir 3 € l'aller et 5 € l'aller-retour (pour toutes et tous, gratuit pour les enfants de moins de 6 ans) devrait satisfaire vacanciers et résidents en leur permettant d'accéder plus nombreux, depuis le terminus de la Carrière de Marbre, au site de promenades de Clausis ou encore de découvrir ou redécouvrir le site de la Mine de Cuivre (visites accompagnées et commentées par Nicolas tous les mardis, <http://www.queyras-nature.fr>).

« Cette nouvelle aventure » est budgétée 51 000,00 € T.T.C. en dépense de fonctionnement et nous sommes sûrs que le voyage plaira aux petits et grands !

Pour faciliter les rotations du petit train, la circulation sera interdite pendant toutes les journées de l'été (sauf le 16 juillet) et la route sera fermée au parking de Sainte-Élisabeth (sauf le 16 juillet et pour les ayants droit inscrits en mairie). L'arrêt et stationnement seront dorénavant interdits à la Carrière de Marbre).



Danielle Guignard

ACCUEIL ET CIRCULATION

La mise en place du petit train sur la route de Clausis va apporter quelques modifications. Un agent sera présent à l'accueil dès 7h30 pour le stationnement des premiers randonneurs et les deux rotations de notre nouveau moyen de transport au parking de Beauregard.

Après une campagne de recrutement sans suite, j'ai demandé que les postes d'agent d'accueil comprennent une formation de sapeur-pompier volontaire saisonnier afin d'intervenir en premiers secours sur les communes de Saint-Véran et Molines en Queyras uniquement, en collaboration avec le commandant Collier, chef du groupement nord du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes ainsi que le chef de centre du Queyras, le Sergent-chef Christophe Monnet.

Quatre candidatures ont été retenues pour les mois de juillet et août avec une formation de cinq jours sur la commune (assurée par le SDIS 05).

Serge Philip

LE SKI ALPIN

Après un début d'hiver compliqué par le manque de neige, notre saison a pu se dérouler normalement. Je tiens à féliciter tout le personnel des remontées mécaniques pour le travail qu'ils ont accompli, notre clientèle a été agréablement surprise par la qualité des pistes pendant les vacances de Noël et les premières semaines de janvier avec un si faible manteau blanc.

Notons une augmentation de clientèle durant les vacances de février sur le secteur de Saint-Véran (référence 2011/2012 mêmes configurations de vacances que cette année) : + 1 693 journées skieurs pour 2014/2015, suivant le bilan de la Régie.

À noter un changement à la Présidence du syndicat mixte suite aux élections départementales, Valérie Garcin Eyméoud succède à Jean-Louis Poncet.

Une bonne nouvelle est ressortie de la dernière réunion du conseil syndical du 19 mai dernier au niveau du calendrier de l'offre sur le domaine de Beauregard : l'ouverture en continu du télésiège de la Madeleine durant toute la saison 2015/2016, votée à l'unanimité.

Quelques aménagements vont être réalisés sur le front de neige de Saint-Véran en collaboration avec la Commune et la Régie des remontées mécaniques.

Serge Philip

LE SKI NORDIQUE

Bilan et perspective

Après avoir connu son apogée dans les années 80, le ski de fond connaît depuis 1990 un déclin inquiétant.

On peut l'attribuer à plusieurs causes :

- un traçage de plus en plus sophistiqué, qui a banalisé une activité dont la genèse trouvait son sens dans l'esprit de liberté et la découverte ;
- la disparition de presque toutes les structures d'encadrement ;
- une image trop sélective et sportive ;
- l'apparition de la raquette s'accaparant tout ce que le ski de fond était censé porter en terme d'image.

La Communauté de communes du Queyras qui a repris la compétence nordique a validé, le 28 mai, des modifications concernant la classification des pistes et la tarification. En voici les grandes lignes pour la vallée des Aigues :

- reclassement des pistes et itinéraires de randonnée nordique en itinéraires de montagne non sécurisés : ces itinéraires seraient damés une douzaine de fois dans la saison et seraient gratuits. C'est une bonne initiative, car le péage était très peu compris et peu apprécié des utilisateurs ; de plus, la responsabilité de la Communauté de communes a conduit cet hiver à la fermeture (plus que de raison) de la Blanche, Agnel et Izoard, lors des chutes de neige importantes ;
- Maintien de la piste des « Loups » en piste de ski fond (celle-ci était menacée de déclassement) ;
- La piste de la « Gravière » au départ du pont de Lariane sera à nouveau damée en piste de ski de fond ;
- Embauche d'un deuxième pisteur sur le site des Aigues.

Les tarifs pour 2015-2016

Le tarif de base journée est de 11 € (8 € en 2014-2015). Ce tarif se décline en offres multiples (duo, trio, 2 jours, 3h,...) et un forfait saison massif Queyras à 75 €. L'augmentation des tarifs veut répondre à une situation déficitaire du nordique en Queyras. À noter que l'offre 3h à 8 € (qui correspond à la majorité de la demande) permet finalement de skier au même tarif que l'année précédente...

La décision du conseil communautaire répond favorablement à nos inquiétudes sur les propositions qui avaient été émises. Nous devons cependant demeurer vigilants sur une activité nordique en baisse.



Mathieu Antoine

LA HALTE-GARDERIE

En ce qui concerne le fonctionnement de la halte-garderie cet hiver, nous pouvons déjà tirer un premier bilan :

- accueil des enfants (recettes) : 4 000,00 €;
- subvention de la Commune : 15 000,00 €;
- les salaires et charges du personnel : 22 000,00 €;
- frais d'entretien : 3 000,00 €

Soit une perte nette de 6 000,00 €

La baisse, continue, de la fréquentation depuis quelques années s'est accélérée brutalement cette saison d'hiver.

Dans les meilleurs jours, il y a eu 16 enfants maximum et des semaines à zéro bambin, alors que nous pouvions en accueillir jusqu'à 24 (ayant embauché 3 personnes).

Malgré la suppression des heures supplémentaires, nous perdons de l'argent.

Nous réfléchissons donc activement à une réorganisation de ce service, afin d'essayer de le sauver tout en étant conscients que la demande de la part des vacanciers est de plus en plus faible.

Nous rencontrons de plus, d'autres soucis, comme de trouver du personnel qualifié et sérieux, la réglementation s'étant encore un peu plus durcie cette dernière année ! (Pour l'exemple, le 4 septembre 2014, nos offres d'emplois paraissaient. En trois mois de recherche, il n'y a eu qu'une candidature pour la place de directrice...). Enfin, un problème survient de plus en plus souvent ; les saisonniers demandent à être logés pour la période très courte de la saison hivernale.

Cathy Prieur-Blanc

L'ÉCOLE



Des futur(e)s grand(e)s musicien(ne)s ?

Du 14 au 17 avril les élèves de l'école de Saint-Véran sont partis à Crupies dans la Drôme pour effectuer un projet en musique et théâtre.

Ils ont été accueillis au centre Musiflore où ils en ont profité pour jouer des instruments, apprendre des chants et s'initier au théâtre.

D'autres bons moments ont été partagés lors des veillées nature, contes, déguisements, loup-garou et des temps de jeux extérieurs avec la construction de cabanes et les sorties nature dans la forêt derrière le centre.



À la découverte de la nature Drômoise !

Un beau voyage en souvenir et nous profiterons de la fête de fin d'année pour partager tout cela avec les parents.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette classe découverte : mairies, parents et l'association de parents d'élèves de Moline - Saint-Véran.

L'Équipe enseignante

LA CANTINE

Depuis le regroupement avec Moline en Queyras notre cantine est beaucoup fréquentée.

Pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 30 avril 2015, c'est 1941 repas qui ont été servis dans notre petite cantine ! Les dépenses liées au fonctionnement de celle-ci comprenant les salaires + charges (celui de Céline, mais aussi celui de l'ATSEM qui dégage 6h/semaine pour la cantine) ainsi que l'achat des fournitures alimentaires s'élèvent à 18 922,93 €. Les recettes, elles s'élèvent à 6793,50 € soit 1941 repas à 3,50 €).

Comme vous pouvez le constater, les recettes ne couvrent pas les dépenses... La Commune en prend donc à sa charge une bonne partie, soit 6,25 €/ repas. Mais le principal étant que les enfants soient rassasiés et soient contents de revenir chaque jour !



Delphine Mathieu

FESTI' SAINT-VÉRAN

Bilan des animations de l'hiver

Les animations de l'hiver ont été à l'image de l'enneigement : quelque peu inégales en termes de fréquentation.

Le Père-Noël a fait sensation lors de sa traversée du village, accompagné de Picolo, le petit âne.



Traversée également remarquable des motards du rassemblement des Marmottes. Les ateliers d'initiation à la sculpture sur bois qui, depuis 10 ans, rencontrent toujours le même succès avec même un nombre croissant « d'apprentis » toujours très assidus. Ça n'a malheureusement pas été le cas pour les concerts du lundi soir, le temple habituellement utilisé est resté fermé tout l'hiver pour cause de panne de chauffage et notre public a sans doute eu un peu de difficultés à se transposer dans un autre lieu, malgré l'immense qualité des formations musicales qui se sont produites.



Grande émotion lors du concert Diatobean !

Les animations récurrentes (pots d'accueil, descentes aux flambeaux, conférences, sorties astro...) ont réuni leur public habituel. Les pots d'accueil du dimanche soir ont été l'occasion, tout au moins pour certains d'entre eux, de grands moments festifs autour de nos musiciens habituels ou occasionnels. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

« Géologie en Queyras »

Cette nouvelle exposition de géologie proposée par l'association a attiré près de 500 visiteurs, confir-

mant l'intérêt pour cette discipline, remarqué lors de la Fête de la science d'octobre 2014.



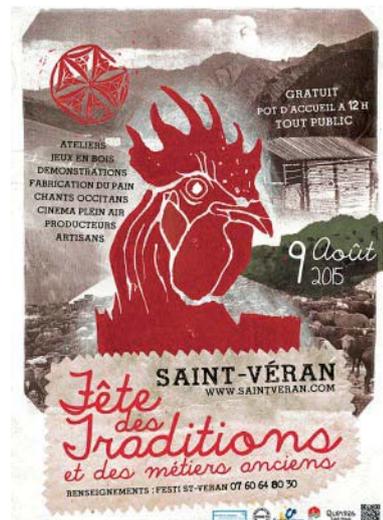
Arrivée de Clémentine

Pour terminer : mon au revoir et mes remerciements les plus vifs à Saint-Véran et à ses habitants pour leur accueil, leur aide et tous les moments de joie partagés au cours de ces presque quatre années passées ensemble. Je n'abandonne pas le village pour autant. J'apporte maintenant mon concours au développement du tourisme astronomique et scientifique dans le village. Clémentine, avec sa vivacité et sa bonne humeur, reprend le flambeau, elle est bien décidée à porter haut les couleurs de la Commune.



Dominique Menel

Fête des traditions et des métiers anciens



Sur la route des saveurs et des savoirs-faire, les visiteurs sont invités à participer et à s'amuser ensemble : ateliers et démonstrations d'art végétal, travail du foin, sculpture sur bois, taille de pierre, jeux collectifs en bois... en écoutant des chants occitans devant les stands d'artisans et de producteurs locaux (dégustation de fromages, miel...). Au cours d'une dictée à l'ancienne dans l'école, le public pourra se confronter à la grammaire et à l'orthographe. Revivez également une journée de fabrication du pain au cœur du village : pétrissage, cuisson au four banal et vente du pain. Et pour finir la journée, un cinéma en plein air avec les films d'archives « Saint-Véran 1942 » et « Hautes-Alpes 1955 ».

Clémentine Hauguenois

Appel aux bénévoles

Tout cela ne serait évidemment rien sans une réelle bonne volonté de certains et, désolée de me répéter, et fidèle à ma réputation de râleuse, je trouve quand même dommage que nous soyons trop peu de bénévoles (et bien sûr toujours les mêmes) pour « donner un coup de main » lors de ces différentes animations tout au long de l'année...

Je le redis une fois de plus : tout le monde vit du tourisme alors à toutes et tous, sachez que « le petit noyau » n'est pas hermétique et que les petits coups de main sont toujours les bienvenus. Bien sûr, ce message s'adresse aussi aux résidents secondaires, qui nous privent beaucoup trop souvent de leur chaleureuse présence...

En tout cas à tous les participants et bénévoles un seul mot : merci !

Claudine Jouve

SAINT-VÉRAN CULTURE DÉVELOPPEMENT

Une association nommée « Saint-Véran Culture Développement » a été récemment créée (15 février 2014). Cette association a pour but, selon ses statuts, « la diffusion de la culture scientifique pour le grand public, la protection et la sauvegarde du patrimoine bâti et non bâti en lien avec l'observatoire, la Maison du Soleil, la Mine de Cuivre moderne et préhistorique dans la Commune de Saint-Véran ».

L'association a été déclarée d'intérêt général le 30 juillet 2014, ce qui lui permet de recevoir des dons et de délivrer des reçus fiscaux autorisant une réduction d'impôts aux mécènes et donateurs.

Cette année, Saint-Véran Culture Développement déploiera essentiellement ses activités autour de l'Observatoire et de la Mine de Cuivre. L'association est ouverte à celles et ceux qui souhaiteraient apporter leur contribution à son fonctionnement, en donnant du temps, des idées, en faisant un don ou simplement en adhérant. Le siège est établi à la mairie de Saint-Véran, vous pouvez me contacter au 06 60 312 333 si vous souhaitez des informations complémentaires.

Dominique Menel

LE POINT BIBLIO

Cet été, Marine accueillera vacanciers et habitants de la commune pour un moment de lecture ou pour l'utilisation des ordinateurs et de la connexion WIFI. Elle s'appuiera sur l'énorme travail d'Hélène, Michèle et Marie, bénévoles de la première heure. Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur implication ! Grâce à elles Saint-Véran peut-être fier de sa bibliothèque !

Retrouvez les horaires pour les mois de juillet et août sur : <http://bibliotheque-multimedia.saintveran.net> ou sur l'affichage local.

Danielle Guignard

L'ÉTAT CIVIL

Naissance

Maxime Jean Lechêne Khayat Siqueira , le 5 mai 2015 à Gap.

Décès

Pierre Claudius Jean Imbert, le 17 mars 2015.

LE BLOC-NOTES

La mairie est ouverte au public, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.

L'office du tourisme / agence postale sera ouvert pour les vacances scolaires, du 4 juillet au 29 août, tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Maison de Santé, à Aiguilles, consultations des médecins de la SELARL Séliance, les prises de rendez-vous s'effectuent au 04 92 48 49 30 :

Lundi au vendredi	9h à 12h	Consultations libres.
	14h à 19h	Consultations sur rendez-vous.
Samedi, dimanche et jours fériés	9h à 12h	Permanences de soins. Urgences.
	14h à 19h	Permanences de soins. Urgences régulées par l'appel au 15.



LE POINT MÉTÉO

Vous trouverez ci-dessous le cumul des précipitations d'eau au cm² (pluie et neige fondue) et de neige pour l'hiver et le printemps (jusqu'au 17 mai).

Mois	Eau	Neige
Novembre 2014	123 mm	44 cm
Décembre 2014	54,60 mm	29 cm
Janvier 2015	51 mm	37 cm
Février 2015	51,10 mm	88 cm
Mars 2015	18,40 mm	20 cm
Avril 2015	49,50 mm	-
Mai 2015	68 mm	-

Merci à Raymonde et Daniel Brunet

LE PRINTEMPS EN FLEURS

Le printemps est toujours un magnifique spectacle riche en couleurs !



LA RECETTE DE CLAUDINE

Mousse citron au coulis de fraise en verrine

Pour 4 personnes

Préparation: 30 min

Réfrigération : 1h

Coulis de fraises

- 250 g de fraises ;
- 2 cuillères à soupe de sucre glace ;
- 1 yaourt (de préférence brassé... moins acide).

Mousse au citron

- 250 g de fromage blanc ;
- 50 g de sucre ;
- 2 œufs ;
- 1 citron ;
- 3 feuilles de gélatine ;
- 1 cuillère à café de sucre glace.

Coulis

Rincez vos fraises, essuyez-les et ôtez les queues (sauf 4 pour la décoration). Gardez-en 4 autres (les plus belles) puis émincez-les avant de placer ces morceaux contre la paroi des verrines. Mixez les autres avec le yaourt et le sucre glace. Réservez au frais.

Mousse citron

Faites tremper les feuilles de gélatine dans de l'eau froide pour les ramollir, pendant ce temps, lavez le citron et prélevez le zeste ainsi que le jus, mettez-les dans une casserole, ajoutez la gélatine essorée et faites bouillir durant 10 secondes environ et mélangez.

Dans deux saladiers différents séparez les blancs des jaunes d'œufs rajoutez le sucre dans les jaunes et faites blanchir en fouettant, puis rajoutez le jus de citron chaud, incorporez ensuite le fromage blanc et fouettez le tout.

Montez les blancs en neige avec quelques gouttes de citron, ajoutez ensuite le sucre glace, et enfin le mélange citron, fromage blanc.

Garnissez vos verrines (qui ont déjà les tranches de fraise) avec cette mousse aux $\frac{3}{4}$ et mettez au frais durant 1 h.

Au moment de servir nappez le dessus avec le coulis et rajoutez 1 fraise en décoration dessus...

C'est très léger, demandez à Emma, elle a adoré...

Renseignements : Festi St-Véran 07 60 64 80 30

Rando Spectacle

Saint-Véran

www.saintveran.com

*Journée de marche
festive rythmée par des
spectacles surprises
en pleine nature !*

14 Juillet
2015

9h45 à Ste Luce

Gratuit Pour
tous

*Embarquez picnics,
instruments de musique
(pour jouer en marchant)
et bonne humeur !*

Bal Folk 21h
Place de l'église

Stations villages
des Alpes du Sud



Saint-Véran



QUEYRAS
Saint-Véran

